

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 07965

Numéro SIREN : 814 114 120

Nom ou dénomination : ARAPEDES INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2018 sous le numéro de dépôt 30212

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

06 AOUT 2018

DEPOT N° 30 212

ARAPEDES INDUSTRIE

Société par actions simplifiée au capital de 350.000 €

Siège social : 21-23 rue Saint Pierre – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
814 114 120 RCS NANTERRE

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2017 AU 31/12/2017



Pour copie certifiée conforme,
Le Président

Compte de résultat

Présenté en Euros

Presente en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services				60 000	- 60 000	-100
Chiffres d'affaires Nets				60 000	- 60 000	-100
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)				60 000	- 60 000	-100
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			19 001	7 541	11 460	151,97
Impôts, taxes et versements assimilés			169	101	68	67,33
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				20	- 20	-100
Total des charges d'exploitation (II)			19 170	7 662	11 508	150,20
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-19 170	52 338	- 71 508	136,63
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			377		377	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			377		377	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			33 115	15 750	17 365	110,25
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			33 115	15 750	17 365	110,25
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-32 738	-15 750	- 16 988	107,66
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-51 908	36 588	- 88 496	241,67

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		5 488	- 5 488	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	377	60 000	- 59 623	-99,37
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	52 285	28 900	23 385	80,92
RESULTAT NET	-51 908	31 100	- 83 008	266,91
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		du 01/10/2016 au 31/12/2016 (15 mois)		Variation
	Brut	Amort prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 755 000		1 755 000	800 000	955 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	1 755 000		1 755 000	800 000	955 000
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 488		5 488		5 488
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 820		1 820	300	1 520
. Autres	104 539		104 539	98 849	5 690
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	52		52	238	- 186
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	111 899		111 899	99 387	12 512
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 866 899		1 866 899	899 387	967 512

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 350 000)	350 000	350 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 555		1 555
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	29 545		29 545
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-51 908	31 100	- 83 008
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	329 192	381 100	- 51 908
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	1 498 865	465 750	1 033 115
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	21 443	29 149	- 7 706
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 400	5 600	- 200
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		5 488	- 5 488
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 000	12 300	- 300
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 537 708	518 287	1 019 421
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 866 899	899 387	967 512

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 15 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 866 899,16 E.

Le résultat net comptable est une perte de 51 908,41 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/02/2018 par les dirigeants.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code du commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Afin de répondre à un objectif d'image fidèle, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Comparabilité des comptes annuels : permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées et les options retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Option pour les frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations financières.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 755 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	800 000	955 000		1 755 000
TOTAL	800 000	955 000		1 755 000

Etat des créances = 111 847 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	111 847	111 847	
TOTAL	111 847	111 847	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 350 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	350 000	1,00	350 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	35000	10,00	350 000

Etat des dettes = 1 537 708 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 498 865	348 865		1 150 000
Dettes financières diverses	21 443	21 443		
Fournisseurs	5 400	5 400		
Dettes fiscales & sociales	12 000	12 000		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 537 708	387 708		1 150 000

Charges à payer par postes du bilan = 54 265 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	48 865
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 400
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	54 265

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	2 100
TOTAL	3 600

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 54 265 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt obligataire(168810)	48 865
TOTAL	48 865

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	5 400
TOTAL	5 400

Courcel, Audit & Conseils

ARAPEDES INDUSTRIE

Société par actions simplifiée au capital de 350 000 €

21-23, rue Saint Pierre

9200 Neuilly-sur-Seine

RCS Nanterre 814 114 120

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Courcel, Audit & Conseils - 87, rue La Boétie – 75008 Paris

Tel : 01 42 25 54 10 6 Fax : 01 42 93 84 77

bc@courcel.net

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

SAS au capital de 40.000 € - RCS Paris n° 489 396 341 – code APE : 741C – TVA n° FR 42489396341

ARAPEDES INDUSTRIE

Société par actions simplifiée au capital de 350 000 €
21-23, rue Saint Pierre
9200 Neuilly-sur-Seine

RCS Nanterre 814 114 120

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Arapedes Industrie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 1 755 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans l'annexe.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable des estimations sous-jacentes.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

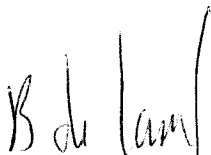
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 mai 2018



Courcel, Audit & Conseils

Représentée par Benjamin de Courcel

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 755 000		1 755 000	800 000	955 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	1 755 000		1 755 000	800 000	955 000
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs					
Personnel					
Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices	5 488		5 488		5 488
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 820		1 820	300	1 520
Autres	104 539		104 539	98 849	5 690
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	52		52	238	- 186
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	111 899		111 899	99 387	12 512
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 866 899		1 866 899	899 387	967 512

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 350 000)	350 000	350 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 555		1 555
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	29 545		29 545
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-51 908	31 100	- 83 008
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	329 192	381 100	- 51 908
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	1 498 865	465 750	1 033 115
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	21 443	29 149	- 7 706
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 400	5 600	- 200
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		5 488	- 5 488
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 000	12 300	- 300
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 537 708	518 287	1 019 421
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 866 899	899 387	967 512

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens				60 000	- 60 000
Production vendue services					-100
Chiffres d'affaires Nets				60 000	- 60 000
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)				60 000	- 60 000
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			19 001	7 541	11 460
Impôts, taxes et versements assimilés			169	101	68
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges				20	- 20
Total des charges d'exploitation (II)			19 170	7 662	11 508
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-19 170	52 338	- 71 508
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			377		377
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			377	377	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			33 115	15 750	17 365
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			33 115	15 750	17 365
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-32 738	-15 750	- 16 988
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-51 908	36 588	- 88 496

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		5 488	- 5 488	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	377	60 000	- 59 623	-99,37
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	52 285	28 900	23 385	80,92
RESULTAT NET	-51 908	31 100	- 83 008	266,91
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 15 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 866 899,16 E.

Le résultat net comptable est une perte de 51 908,41 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/02/2018 par les dirigeants.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code du commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Afin de répondre à un objectif d'image fidèle, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Comparabilité des comptes annuels : permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées et les options retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Option pour les frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations financières.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 755 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	800 000	955 000		1 755 000
Immobilisations financières				
TOTAL	800 000	955 000		1 755 000

Etat des créances = 111 847 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	111 847	111 847	
TOTAL	111 847	111 847	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 350 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	350 000	1,00	350 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	350 000	10,00	350 000

Etat des dettes = 1 537 708 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 498 865	348 865		1 150 000
Dettes financières diverses	21 443	21 443		
Fournisseurs	5 400	5 400		
Dettes fiscales & sociales	12 000	12 000		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 537 708	387 708		1 150 000

Charges à payer par postes du bilan = 54 265 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	48 865
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 400
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	54 265

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 54 265 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt obligataire(168810)	48 865
TOTAL	48 865

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	5 400
TOTAL	5 400

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
TURGIS ET GAILLARD IT (comptes 31/03/2017)	1 100 000	283053	73	1 755 000	1 755 000			398 740	952 767	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

ARAPEDES INDUSTRIE
Société par actions simplifiée au capital de 350.000 €
Siège social : 21-23 rue Saint Pierre – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
814 114 120 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018**

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à la somme de (51.908) €, de la manière suivante :

- Affectation du solde au compte "Report à nouveau" : (51.908) €.

Compte tenu de cette affectation, le compte "Report à nouveau" s'élève à (51.908) €, le poste "Autres réserves" est porté à 29.545 € et les capitaux propres s'élèvent à 329.192 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices précédents.

Certifié Conforme

Le Président
M. Patrick GAILLARD

